Image not found or type unknown

Retour en France après situation irrégulière (étudiant)

Par **Laidou**, le **06/07/2016** à **03:11**

Bonjour à tous,

Je suis un étudiant marocain diplômé d'un baccalauréat français. Je poursuis actuellement des études de commerce à Nice.
Je suis venu en France a l'aide d'un visa long sejour il y a 2 ans.
Cependant, je n'ai pas fait les démarches administratives nécessaires pour acquérir mon titre de sejour.
Récemment, je suis rentré au maroc a l'aide d'un laissé passe. Je suis rentré de mon plein grès. Aucun contrôle.
A mon arrivée, je me rend compte que j'ai la mention refoulement.
Je suis inquiet, je souhaite poursuivre mes études en France, je suis en troisième année mais j'ai peur de ne plus avoir la possibilité d'obtenir un visa. Je suis en règle pour tout les autres papiers (secu, banque, loyer, études...)
Je n'ai jamais eu de problème avec la justice française et ai toujours été exemplaire (sauf pour mon titre de sejour)
Ainsi je voudrais savoir s'il m'est toujours possible de retourner en France et de faire une demande de visa. Et comment pourrais je appuyer ma demande auprès du consulat français afin de prouver ma bonne foi et réparer cette erreur de jeunesse.

Merci

Par **youris**, le **06/07/2016** à **11:12**

bonjour,
vous devez prendre contact avec un consulat de france, pour demander un visa, en expliquant votre situation avant votre retour.
salutations

Par **Nola22837627**, le **23/08/2017** à **19:54**

Bonjour,
Je suis actuellement dans la même situation que toi. J'aimerai donc savoir si tu as réussi à

revenir en France depuis et par quel moyen.

Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés